

ELLE PROTÈGE ET GÈRE DES SITES NATURELS DE GRANDE VALEUR ÉCOLOGIQUE DANS LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

La Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière (FCEL) est un organisme de bienfaisance, une fiducie d'utilité sociale mise sur pied pour jouer un rôle actif et de premier plan dans la protection des milieux naturels les plus précieux de Lanaudière.

Sa mission est de **protéger**, **conserver à perpétuité** et **mettre en valeur des milieux naturels** et des paysages à haute valeur écologique, patrimoniale ou esthétique situés prioritairement dans la région de Lanaudière, et ce, au bénéfice des communautés locales et du public en général.

Les territoires protégés par la FCEL sont situés aux quatre coins de Lanaudière.

Crédit photos : FCEL et USWS (grive des bois)

POUR TOUTE QUESTION, N'HÉSITEZ PAS À NOUS ÉCRIRE OU À NOUS TÉLÉPHONER :

365, rue Saint-Louis, Joliette (Québec) J6E 7N3
450 756-0186 | info@fcelanaudiere.ca
fcelanaudiere.ca | [f](#)

 **Desjardins**
Caisse de Joliette et
du Centre de Lanaudière

Une fierté d'appuyer la Fiducie
de conservation des écosystèmes
de Lanaudière

CONNAISSEZ- VOUS LA FIDUCIE?

5
champs
d'action

- Conservation
- Aménagement et mise en valeur
- Inventaires biologiques et suivis
- Surveillance et intendance
- Soutien à la communauté

Fiducie
écosystèmes
Lanaudière



L'aménagement durable du territoire profite à l'ensemble des communautés, car accroître la superficie des milieux naturels, c'est accroître en même temps la qualité de vie des citoyens.



Sphinx aveugle



Rainette versicolore

Les milieux naturels disparaissent rapidement dans la région, c'est pourquoi la Fiducie cherche à protéger des écosystèmes représentatifs et à maintenir entre eux des corridors de nature, et ce, non seulement pour permettre à la faune et à la flore de se déplacer, mais aussi pour le bien-être des humains. Car les milieux naturels offrent des avantages aux citoyens en matière de santé, de sécurité et de confort matériel (purification de l'eau et de l'air, atténuation des inondations, pollinisation, stockage du carbone, etc.)

Les actions de la Fiducie sont principalement vouées à protéger et à gérer le patrimoine naturel placé sous sa responsabilité, mais elle peut aussi accompagner et soutenir les personnes et les organismes de la région visant des objectifs analogues.



Papillon lune

COMMENT EST GÉRÉE LA FIDUCIE ?

La gestion du patrimoine naturel de la FCEL est confiée à un groupe de fiduciaires bénévoles. Ces personnes, qui font preuve d'un intérêt marqué pour la conservation, forment une équipe multidisciplinaire et se voient confiées divers mandats selon leurs compétences et leurs affinités (comptabilité, surveillance, suivis biologiques des propriétés, etc.). Elles sont issues de différents secteurs du milieu et agissent pour le bien collectif régional.

Les activités courantes sont confiées à un groupe d'employés, qui sont assistés d'une équipe de bénévoles engagés. Outre les fiduciaires et son directeur général, l'équipe de la Fiducie compte de nombreux collaborateurs spécialisés dans toutes les disciplines nécessaires à la réalisation de sa mission (biologistes, techniciens, juristes, arpenteurs et évaluateurs).

VOUS TENEZ À LA PRÉSERVATION DE MILIEUX NATURELS VIABLES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES ?

Vous pouvez contribuer de diverses manières à la mission de la Fiducie :

- en vous impliquant comme bénévole ;
- en faisant un don de terres, de terrains ou encore un don en argent ou en titres boursiers ;
- en planifiant un legs de propriété.

La FCEL a le statut d'organisme de bienfaisance auprès de Revenu Canada, de Revenu Québec et est admissible au programme de don écologique d'Environnement Canada : toute contribution monétaire ou par legs de terres ou de terrains donne droit à un reçu de charité pour fins d'impôt.

Certaines espèces plus rares ou en situation précaire dans la région, comme la grive des bois, sont présentes sur les terrains protégés par la Fiducie.



Oxalide des bois

